



Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a annoncé dimanche 21 janvier que les prix de l'électricité augmenteraient bien d'environ 10% à partir du 1<sup>er</sup> février 2024, à la suite du rétablissement des taxes sur l'électricité pour sortir du bouclier tarifaire. Alors que les travailleuses et les travailleurs ont considérablement perdu en pouvoir d'achat depuis le début de la crise inflationniste, et qu'une personne sur cinq se trouve actuellement en situation de précarité énergétique<sup>1</sup> (soit 12 millions de personnes environ en 2023), cette décision du gouvernement de Gabriel Attal ne va qu'accentuer les difficultés rencontrées par les ménages français. En effet, cette hausse se traduira, en moyenne, par une augmentation de 130 euros de la facture annuelle d'électricité, soit 10,8 euros par mois et par ménage !

[../.. suite à télécharger](#)

**fichiers:**



[Télécharger](#)

[240130\\_memo\\_eco\\_hausse\\_des\\_tarifs\\_de\\_lelectricite\\_une\\_decision\\_gouvernementale.pdf](#) (410.23 Ko)



[Télécharger 20240130\\_annexe01\\_argumentaire\\_le\\_juste\\_prix\\_de\\_l\\_energie\\_en\\_chiffres.pdf](#) (72.39 Ko)

**Syndiqués:** [Note Economie Confédérale](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank